

**Direction de l'architecture
et du patrimoine**
Sous-direction des formations, des métiers
et de la recherche architecturale
et urbaine
Bureau des enseignements
8, rue Vivienne
75002 Paris

L'Observatoire de l'insertion professionnelle a conduit en 1998 une première enquête nationale sur le devenir des jeunes diplômés en architecture. Les résultats fournissent une première image des débouchés professionnels et des métiers investis par les jeunes architectes au sortir de leurs études.

éditorial

Cette synthèse statistique devra sans doute être confortée par d'autres investigations sur les déterminants économiques et l'évolution du secteur de la construction. Néanmoins, la représentativité de la population observée permet d'ores et déjà d'apprécier la diversification des débouchés et le rapport que celle-ci entretient avec la formation.

Malgré un contexte économique difficile, l'image ainsi produite permet de mieux identifier le caractère dominant de l'exercice de la maîtrise d'œuvre notamment en agence d'architecture et le poids qu'y représentent la réhabilitation, l'entretien de bâtiments et la maison individuelle en tant que principaux marchés d'intervention.

Je souhaite que ce bulletin de l'Observatoire favorise la constitution de réseaux entre les principaux acteurs intéressés (écoles d'architecture, administration de tutelle, ministère chargé de l'enseignement supérieur, organisations professionnelles) afin de nourrir le débat concernant la mise en place de la réforme de l'enseignement, l'adaptation de la formation professionnelle continue et l'évolution nécessaire des métiers de l'architecture.

François Barré

Directeur de l'architecture et du patrimoine

juin
1999

objectif

L'**Observatoire de l'insertion professionnelle** a pour but d'établir un système d'information statistique permanent, national et local, sur le devenir professionnel des diplômés en architecture. Sa fonction essentielle est de produire une image régulièrement actualisée des débouchés professionnels des jeunes architectes DPLG.

Il **permettra ainsi de suivre l'évolution du métier d'architecte** dans ses différents modes d'exercice, d'apprécier la diversification des débouchés et le rapport que cette évolution entretient avec la formation.

À ce titre, il est constitutif de l'Observatoire socio-économique des métiers de l'architecture dont l'organisation aura pour vocation le recueil, la production et la diffusion de données socio-démographiques et d'informations sur les structures économiques et financières du champ de l'architecture.

dispositif

Le **système d'information se fonde sur la réalisation** par les écoles d'architecture d'une enquête annuelle basée sur un questionnaire standard adressé chaque année à 4 promotions sorties au cours de la décennie écoulée (depuis 2, 4, 6 et 10 ans)¹, chaque établissement ayant préalablement constitué un annuaire actualisé de ses anciens élèves.

Les informations ainsi collectées seront agrégées au niveau national afin de permettre une exploitation statistique centrale des questionnaires renseignés. Les résultats donneront lieu à l'élaboration d'un bulletin d'études et de statistiques. Un tableau de bord regroupant les données annuelles les plus pertinentes concernant les études, les marchés et les métiers de l'architecture sera progressivement mis en place.

résultats attendus

L'**observatoire de l'insertion professionnelle permettra** :

- de dégager et analyser, au niveau national, les grandes tendances de l'évolution des débouchés;
- de fournir une image périodiquement actualisée des conditions d'exercice des professions investies par les diplômés DPLG ;
- de produire des éléments systématisés sur la nature et les déterminants des trajectoires professionnelles suivies ;
- d'identifier les tendances et spécificités régionales en matière d'insertion professionnelle ;
- d'évaluer, au niveau de chacune des écoles, le degré de concrétisation des objectifs pédagogiques fixés;
- de promouvoir une politique d'image des écoles au travers d'actions de communication en direction des anciens élèves et du monde professionnel (sensibilisation à l'ouverture de segments du marché du travail, nouvelles pratiques professionnelles) ;
- d'instituer des liaisons permanentes avec les principaux systèmes d'information existants (métiers, marchés, formation, emploi) ;
- de favoriser la constitution de réseaux entre les principaux acteurs intéressés (écoles d'architecture, administration de tutelle, ministère chargé de l'enseignement supérieur, organisations professionnelles) au travers de l'analyse, de la valorisation et de la diffusion des résultats.

1. Ceci permet de disposer d'une analyse à la fois diachronique et synchronique des évolutions des diplômés.

En d'autres termes, on a ainsi une vision du changement:

- évolution à un instant donné, de la situation des diplômés DPLG sortis des écoles depuis 2, 4, 6, et 10 ans;
- évolution de chacune des promotions sur une période de 10 ans situation 2, 4, 6, et 10 ans après le diplôme DPLG.

Les résultats de l'enquête 1998 de l'Observatoire de l'insertion professionnelle

Sur les 22 établissements 16 écoles d'architecture ont participé à l'opération d'enquête en 1998, qui représentaient une population à interroger de 2 568 diplômés français issus des 4 promotions (1996, 1994, 1992 et 1988), soit 63,3% des diplômés DPLG de l'ensemble des écoles.

2 288 questionnaires ont été adressés, c'est-à-dire à 89,1% des diplômés faisant l'objet de l'enquête. 977 diplômés ont répondu à l'opération, soit un taux de réponse de 42,7% des personnes interrogées. Les hommes constituent 61,9% des répondants, contre 38% pour les femmes.

L'âge moyen de la population observée est de 33 ans et 3 mois. Il est légèrement supérieur chez les hommes où il s'établit à 34 ans contre 31 ans et 11 mois pour les femmes. 90,9% des répondants ont moins de 40 ans (87,5% des hommes et 96,5% des femmes) et 62,5% ont moins de 35 ans (56,6% des hommes et 72,2% des femmes), ainsi les femmes sont relativement plus jeunes que les hommes.

I. Primo-insertion et expérience professionnelle

Près des deux-tiers des diplômés interrogés (64,7%) accèdent à leur

première activité en moins de 3 mois et plus des trois-quarts (76,1%) en moins de 6 mois; seuls 11,9% des répondants ont mis plus d'un an pour y parvenir. On remarquera à ce sujet que 34,2% poursuivent une activité déjà engagée au cours de leurs études.

Si 80,2% des diplômés exercent leur première activité à temps complet, l'agence d'architecture constitue la structure d'accueil privilégiée des jeunes architectes au sortir de leurs études (68,9%). Elle précède de loin les autres formes d'entreprise du secteur privé (15,3%) ou les structures du secteur public et para-public (11,3%).
(cf. graphique 1)

L'activité occupée par les jeunes diplômés lors de leur premier emploi revêt, dans 64,5% des cas, un statut de salarié ou de vacataire. La forme d'exercice en tant qu'indépendant/libéral sans salarié ne concerne que 24,8% des répondants.

II. Activité principale

Nature de l'activité principale

63,3% des diplômés interrogés occupent une fonction de maîtrise d'œuvre architecturale au titre de leur activité principale et 23% exercent une autre activité. Les

n°2

le bulletin

de l'observatoire

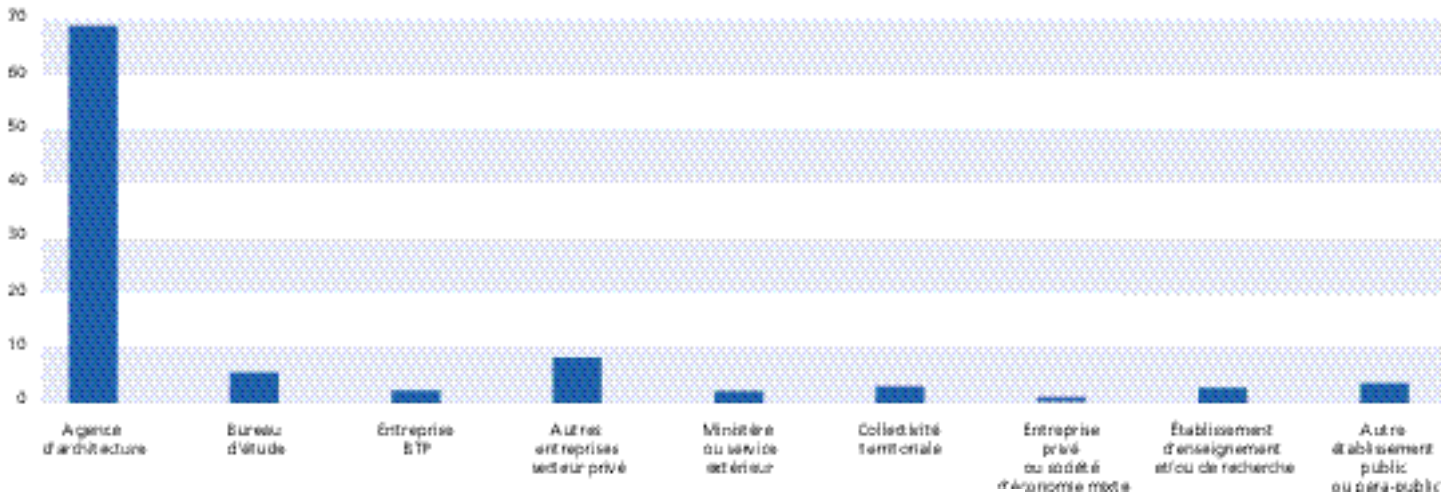
personnes se déclarant à la recherche d'un emploi représentent 7,4%.
(cf. **tableau 1**)

La différence entre les sexes est significative: alors que 73,4% des

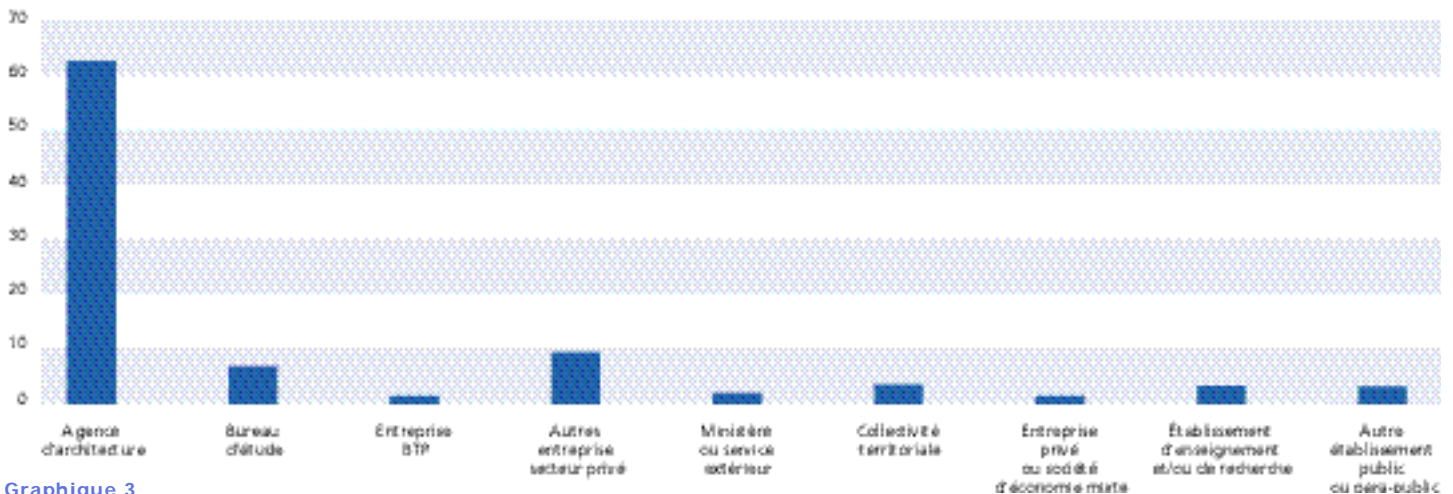
hommes sont dans le champ de la maîtrise d'œuvre, 46,9% des femmes seulement exercent dans ce secteur d'activité, 29,6% se tournant vers d'autres domaines (contre 18,8% des hommes). De plus, elles sont plus fréquemment

Nature de l'activité principale	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Maîtrise d'œuvre archi.	63,3	73,4	46,9	63,3	64,7	60,5	63,9
Autre activité	23	18,8	29,6	25,5	24,6	23,2	19,4
En formation	2,3	1,2	4	1	1,4	1,6	4,3
Recherche d'emploi	7,4	4	12,9	5,9	5,3	10,8	8
Autre (inactif, congé par.)	2,4	0,7	5,1	2,4	3,9	1,1	2
NR	1,7	2	1,3	1,7	-	2,7	2,3
Total en % des répondants	100	100	100	100	100	100	100

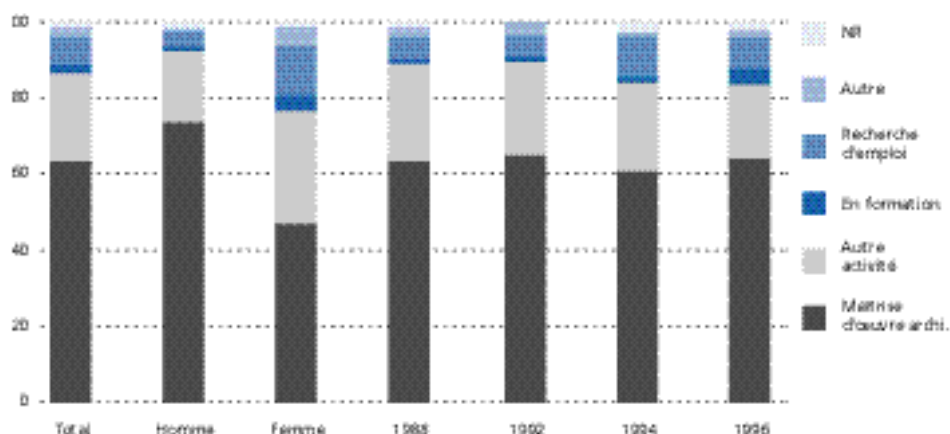
Tableau 1
Nature de l'activité principale (en % des répondants)



Graphique 1
Structure d'accueil du premier emploi (en % des répondants)



Graphique 3
Structure d'accueil de l'activité principale (en % des répondants)



Graphique 2
Nature de l'activité principale selon le sexe et la promotion (en % des répondants)

Structure d'accueil de l'activité principale	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Agence d'architecture	62,8	70,2	50,9	66,1	63,3	60,5	60,9
Bureau d'études urba., enviro., paysage	4,1	3,5	5,1	4,5	5,3	4,3	2,7
Bureau d'études techniques	2,5	2,6	2,2	1,7	2,9	3,8	2
Entreprise bâtiment travaux publics	1,2	1	1,6	1,4	0,5	1,1	1,7
Sté promotion / conseil immobilier	0,9	0,7	1,3	1,4	0,5	-	1,3
Sté services informatiques	1,2	1,2	1,3	1	1,4	1,6	1
Sté design graphique, création indust.	0,7	1,2	0	1	0,5	1,1	0,3
Sté communication, audiovisuel	0,3	0,3	0,3	0,7	-	0,5	-
Autre entreprise sect. privé (et assoc.)	6,1	4,8	8,4	5,6	5,8	4,9	7,7
Ministère ou service extérieur	1,6	1,7	1,6	2,1	0,5	2,2	1,7
Collectivité territoriale	3,3	2,5	4,6	3,1	4,3	2,7	3
Entreprise publique ou Sté Eco mixte	1,1	0,7	1,9	1,4	0,5	2,2	0,7
Étab. d'enseignement et/ou recherche	3	2,1	4	2,1	3,4	1,6	4,3
Autre établissement public ou para-pub.	2,9	2	4,3	3,1	3,4	3,2	2
NR	8,2	5,6	12,4	4,5	7,7	10,3	10,7
Total en % des répondants	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 2
Structure d'accueil de l'activité principale (en % des répondants)

dans une situation de recherche d'emploi (12,9 % contre 4 % pour les hommes). Par ailleurs, 79,3 % des personnes interrogées déclarent exercer leur activité principale à temps complet contre 12,6 % à temps partiel.
(cf. [graphique 2](#))

les autres entreprises du secteur privé (17 %) et le secteur public ou para-public (11,2 %) constituent également des structures d'accueil.
(cf. [tableau 2](#))
(cf. [graphique 3](#))

Statut occupé pour l'exercice de l'activité principale

Si près de la moitié des diplômés DPLG (45,5 %) occupent leur activité principale en tant que salarié, un tiers d'entre eux accèdent au statut d'indépendant/-

Structure d'accueil de l'activité principale

L'agence d'architecture demeure le principal lieu d'exercice des jeunes architectes (62,8 %), mais

libéral (33 %) voire de dirigeant d'entreprise (5,5 %) ; le statut d'associé n'est revêtu quant à lui que par 6,9 % des répondants. (cf. **tableau 3**)

34,8 % dépassent 45 heures par semaine et 12,6 % y consacrent moins de 35 heures. (cf. **tableau 4**)

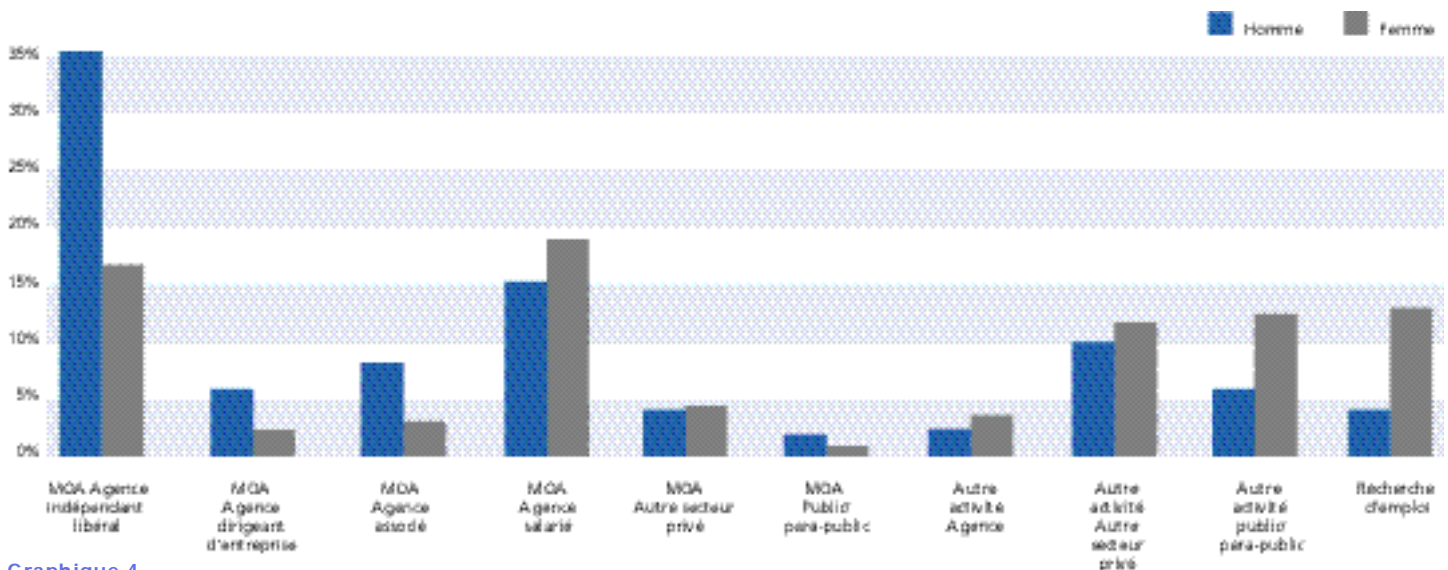
Temps de travail hebdomadaire moyen

Le temps de travail hebdomadaire moyen est relativement élevé : 71,4 % des personnes interrogées estiment celui-ci à plus de 35 heures en moyenne. Si 36,6 % d'entre elles évaluent ce temps de travail entre 36 et 45 heures,

Les hommes passent plus de temps que les femmes à leur activité professionnelle puisque 80,4 % d'entre eux dépassent les 35 heures hebdomadaires contre seulement 56,9 % des femmes. De manière évidente, plus l'installation professionnelle des diplômés est ancienne, plus le temps consacré à leur activité est important, mais une proportion non négligeable des promotions les plus jeunes consacrent plus de 45 heures

Statut occupé pour l'activité principale	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Indépendant/Libéral sans salarié	33	40,3	21	36,7	33,8	31,4	29,8
Dirigeant d'entreprise	5,5	7,3	2,7	8	6,8	4,9	2,7
Associé	6,9	8,8	3,8	9,8	5,8	8,1	4
Salarié ou vacataire	45,5	37	59,3	40,6	44,9	45,9	50,5
Stagiaire non rémunéré	0,9	0,3	1,9	0,3	0,5	0,5	2
NR	8,2	6,3	11,3	4,5	8,2	9,2	11
Total en % des répondants	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 3
Statut occupé pour l'activité principale (en % des répondants)



Graphique 4
Profils professionnels des personnes interrogées selon le sexe (en % des répondants)

Temps de travail hebdomadaire moyen	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
0 heure	-	-	-	-	-	-	-
1 à 20 heures	5,6	3,3	9,4	4,5	10,1	5,9	3,3
21 à 35 heures	7	4,1	11,6	7,7	5,8	7	7
36 à 45 heures	36,6	32,9	42,9	29,4	34,8	38,9	43,5
46 à 55 heures	22,9	30,6	10,2	25,9	23,7	23,2	19,4
plus de 55 heures	11,9	16,9	3,8	16,1	13	10,3	8
NR	16	12,2	22,1	16,4	12,6	14,6	18,7
Total en % des répondants	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 4
Temps de travail hebdomadaire moyen (en % des répondants)

Profil professionnels des personnes interrogées	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
MOA – Agence – Indépt./Libéral sans sal.	28,2	35,4	16,7	32,5	30	27,6	23,4
MOA – Agence – Dirigeant d'entreprise	4,4	5,8	2,2	5,9	5,3	3,8	2,7
MOA – Agence – Associé	6,1	8,1	3	9,4	4,8	7	3,3
MOA – Agence – Salarié	16,6	15,2	18,9	10,1	18,4	16,2	21,7
MOA – Autre secteur privé	4,1	4	4,3	1,7	3,4	4,3	6,7
MOA – Public/Para-public	1,4	1,8	0,8	1,7	1	0,5	2
Autre activité – Agence	2,8	2,3	3,5	2,1	2,4	1,6	4,3
Autre activité – Autre secteur privé	10,5	9,9	11,6	12,2	12,1	11,4	7,4
Autre activité – Public/Para-public	8,4	5,8	12,4	9,4	9,2	9,2	6,4
Recherche d'emploi	7,4	4	12,9	5,9	5,3	10,8	8
NR	10	7,8	13,7	8,7	8,2	7,6	14
Total en % des répondants	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 5
Profils professionnels des personnes interrogées (en % des répondants)

par semaine à celle-ci (promotion 1996 : 27,4 % ; 1994 : 33,5 % ; 1992 : 36,7 % ; 1988 : 42 %).

activité que celle de la maîtrise d'œuvre représentent 21,7 % (cf. [tableau 5](#))

Profils professionnels des personnes interrogées¹

La position d'exercice de la maîtrise d'œuvre architecturale dans une agence en tant que libéral, dirigeant ou associé représente 38,7 % de l'échantillon, les salariés en agence 16,6 % et 1,4 % dans le secteur public ou para-public. Par ailleurs, 4,1 % des répondants déclarent exercer cette fonction dans d'autres structures du secteur privé. Les personnes déclarant pratiquer une autre

Les hommes s'orientent principalement vers la maîtrise d'œuvre architecturale (73,4 % contre 46,9 % des femmes) et revêtent le plus souvent le profil de l'indépendant/libéral en agence dans 35,4 % des cas (contre 16,7 % des femmes). Le statut d'associé concerne 8,1 % d'entre eux (contre 3 % des femmes), et celui du dirigeant d'entreprise 5,8 % (contre 2,2 % pour les femmes). (cf. [graphique 4](#))

Si l'activité salariée en agence concerne moins les hommes que les femmes (respectivement 15,2 % et 18,9 % contre 16,6 % en moyenne), ils sont à peu près aussi nombreux que ces dernières à exercer une

1. Les profils professionnels sont définis par croisement de l'activité principale, de la structure d'accueil et du statut d'exercice.

activité de maîtrise d'œuvre dans d'autres structures du secteur privé (respectivement 4 % et 4,3 %). Le secteur public ou para-public constitue un lieu d'accueil particulièrement limité pour les jeunes architectes, 1,4 % seulement de ceux-ci y accédant. Les femmes, outre l'exercice de la maîtrise d'œuvre (46,9 %), se tournent également vers d'autres activités (29,6 % contre 18,8 % des hommes), 12,4 % d'entre elles les développant dans le secteur public ou para-public (contre 5,8 % des hommes) et 11,6 % au sein du secteur privé (contre 9,9 % des hommes) ou encore en agence (3,5 % contre 2,3 % des hommes).

Enfin, les plus jeunes promotions (1994 et 1996) occupent moins fréquemment que leurs collègues les positions d'architecte indépendant, de dirigeant ou d'associé en agence (1996 : 29,4 % et 1994 : 38,4 % contre 1992 : 40,1 % et 1988 : 47,8 % pour une moyenne de 38,7 %). Ils sont souvent salariés en agence (1996 : 21,7 %) voire au sein d'autres structures du secteur privé (6,7 %), ou y exercent encore une autre activité (7,4 %).

Forme juridique de l'activité principale

L'entreprise individuelle est la forme juridique la plus fréquemment revêtue pour l'exercice de l'activité principale (38,8 %), 12,7 % relevant de la SARL et 19 % d'autres structures juridiques. (cf. **tableau 6**)

L'architecte indépendant libéral en agence (28,2 % des répondants) opte le plus fréquemment pour l'entreprise individuelle (83,3 %), et la forme juridique de l'EURL n'est adoptée que dans 2,2 % des cas. Les dirigeants d'entreprise à la tête d'une agence d'architecture (4,4 %) choisissent plutôt l'entreprise individuelle (39,5 %) voire l'EURL (18,6 %) ou la SARL (30,2 %), ce qui signifie qu'ils travaillent, dans plus de 58 % des cas, sans collaboration avec un autre architecte. Les architectes associés (6,1 %) exercent, quant à eux, principalement au sein de SARL (46,7 %) ou de SCP (16,7 %).

Par ailleurs, un tiers des architectes salariés d'agence (16,6 % des répondants) développent leur activité professionnelle au sein d'entre-

Forme juridique de l'activité principale	Total	Entreprise						
		Individuelle	E.U.R.L.	S.A.	S.A.R.L.	S.C.P.	Autre	NR
MOA – Agence – Indépt./Libéral sans sal.	100	83,3	2,2	-	1,4	1,1	8	4
MOA – Agence – Dirigeant d'entreprise	100	39,5	18,6	2,3	30,2	2,3	4,7	2,3
MOA – Agence – Associé	100	8,3	5	5	46,7	16,7	11,7	6,7
MOA – Agence – Salarié	100	33,3	2,5	13	21	6,8	14,2	9,3
MOA – Autre secteur privé	100	12,5	10	22,5	20	-	22,5	12,5
MOA – Public/Para-public	100	-	-	-	-	-	71,4	28,6
Autre activité – Agence	100	44,4	7,4	14,8	-	11,1	14,8	7,4
Autre activité – Autre secteur privé	100	12,6	5,8	31,1	23,3	-	17,5	9,7
Autre activité – Public/Para-public	100	-	-	1,2	-	-	82,9	15,9
Recherche d'emploi	100	25	1,4	5,6	9,7	1,4	11,1	45,8
Ensemble en % des profils professionnels	100	38,8	3,7	8,3	12,7	3,3	19,3	13,9

Tableau 6
Forme juridique de l'activité principale (en % des profils professionnels)

prises individuelles (33,3 %) et un peu plus d'un sur cinq au sein de SARL (21 %).

Effectifs employés et architectes au sein de l'entreprise

Si 18,9 % des diplômés interrogés déclarent exercer tout seul, 29,8 % travaillent au sein d'entreprises de 5 personnes au plus et 29,7 % dans des structures de plus de 5 personnes. En outre, plus de la moitié des répondants (51,6 %) déclarent travailler au sein d'entreprises accueillant d'autres architectes, et 14,7 % d'entre eux exercent dans des structures n'en comprenant aucun; 38,1 % travaillent dans des entreprises accueillant de 1 à 3 architectes.

III. Activité complémentaire

Près d'un diplômé sur cinq (19,8 %) exerce une activité complémentaire à son activité principale. 52,3 % des personnes déclarant exercer une activité complémentaire le font par choix personnel. Les raisons économiques ne sont exprimées que par 30,6 % d'entre elles.

Cette activité complémentaire se développe essentiellement au sein des

agences d'architecture (25,9 % des personnes déclarant en exercer), mais aussi dans les entreprises du secteur privé (24,4 %) et les structures du secteur public ou para-public (31,6 %). L'activité complémentaire s'exerce principalement en tant que salarié (42 %) bien que l'exercice libéral occupe une part non négligeable (34,2 %).

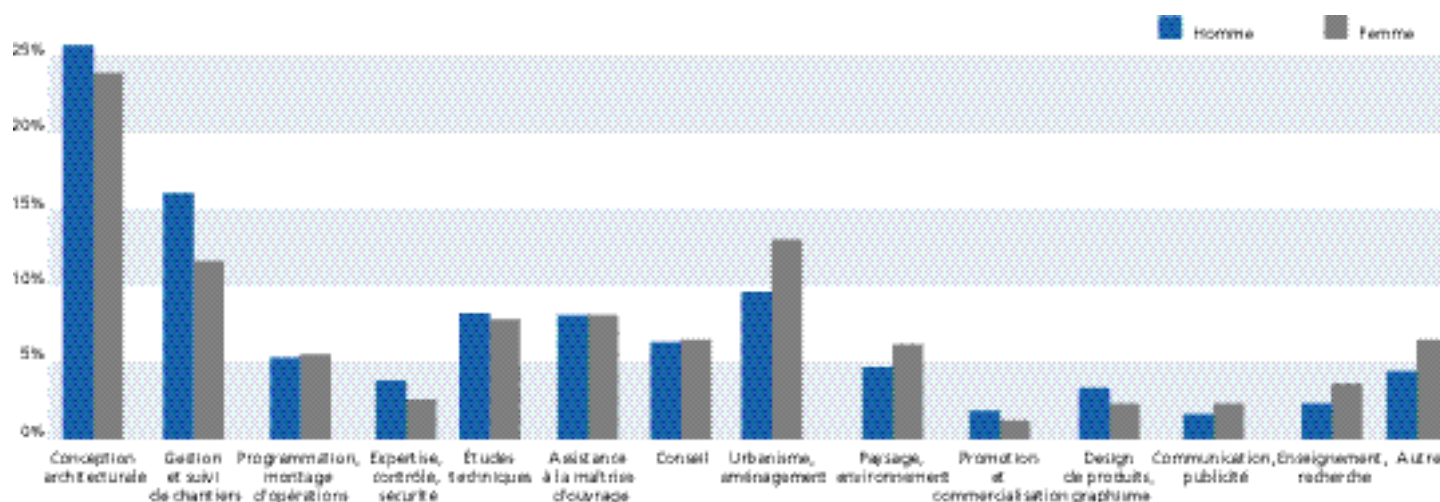
IV. Les diplômés en recherche d'emploi

Si les personnes se déclarant à la recherche d'un emploi représentent 7,4 % des répondants, les femmes et les diplômés les plus jeunes sont les populations les plus confrontées à la recherche d'un emploi (respectivement 12,9 % contre 4 % des hommes et 10,8 % pour la promotion 1994).

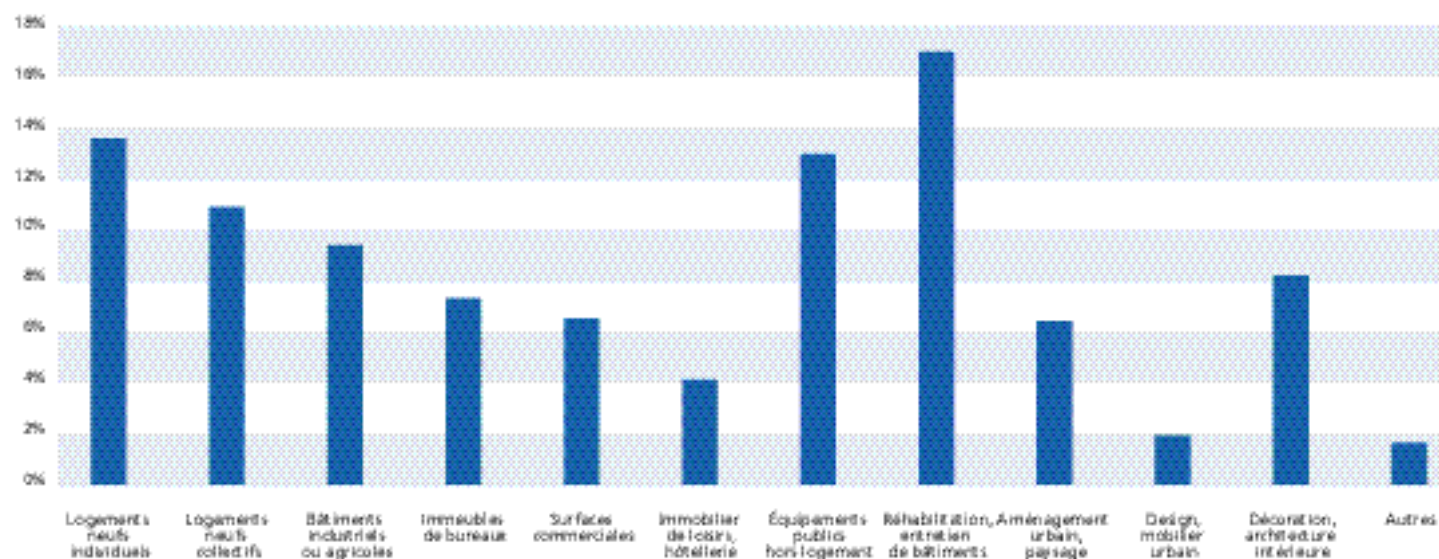
52,7 % des personnes interrogées à ce titre déclarent être dans cette situation depuis moins d'un an, 45,8 % le sont depuis plus d'un an et les femmes dans cette position sont plus touchées que les hommes (52,1 % contre 33,3 %). 81,9 % des diplômés en recherche d'emploi sont inscrits à l'ANPE en vue de l'accès à un emploi de salarié, mais seulement 30,6 % des diplômés en recherche d'emploi sont inscrits à l'APEC.

Champs d'activité professionnelle	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Conception architecturale	25,1	25,7	23,9	24,6	25	24,8	26,1
Urbanisme, aménagement	10,6	9,5	12,9	10,2	10,1	11,4	10,9
Paysage, environnement	5,1	4,6	6,1	5	4,2	5,7	5,4
Études techniques	8	8,1	7,7	7,1	8,3	7	9,2
Expertise, contrôle, sécurité	3,3	3,7	2,4	4	3,7	2,3	3
Programmation, montage d'opérations	5,3	5,2	5,4	6,1	4,7	5,1	4,9
Gestion et suivi de chantiers	14,6	16	11,5	16,2	15,3	14,1	12,7
Assistance à la maîtrise d'ouvrage	8	8	8	7,7	8,8	8,4	7,4
Promotion et commercialisation	1,5	1,7	1,1	1,5	1,1	1,9	1,6
Design de produits, graphisme	2,9	3,2	2,3	2,7	2,6	3,6	3
Communication, publicité	1,8	1,5	2,2	1,5	1,6	2,5	1,7
Enseignement/recherche	2,7	2,2	3,5	1,9	2,8	2,5	3,5
Conseil	6,2	6,2	6,4	7,3	6,3	5,7	5,4
Autre	5	4,3	6,4	4,2	5,5	5	5,4
Total en % des champs d'activité cités	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 7
Champ d'activité professionnelle (en % des champs d'activité cités)



Graphique 5
Champs d'activité professionnelle selon le sexe (en % des répondants)



Graphique 6
Type de programme - champ de la maîtrise d'œuvre (en % des interventions)

Type de programme	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Logements neufs individuels	13,6	13,7	13,1	11,7	14,4	14,7	14,4
Logements neufs collectifs	10,9	10,8	11,2	11,2	11,4	10,3	10,6
Bâtiments industriels ou agricoles	9,4	9,9	8,1	10,2	9,9	9,6	8,2
Immeubles de bureaux	7,3	7,8	6,1	8,8	6,8	5,9	6,9
Surfaces commerciales	6,5	6,8	5,6	4,9	6,3	9,2	6,9
Immobilier de loisirs, hôtellerie	4,1	4,3	3,7	4,9	3,2	4,6	3,8
Équipements publics hors logement	13	12,6	14	14,2	12,4	11,2	13,1
Réhabilitation/entretien de bâtiments	17	16,8	17,6	17,4	16,2	17,1	17,1
Aménagement urbain, paysage	6,4	5,6	8,5	6,3	6,7	5,5	6,9
Design, mobilier urbain	1,9	2	1,9	1,4	2,7	1,5	2,2
Décoration, architecture intérieure	8,2	8,2	8,4	7,6	8,3	9,2	8,3
Autres	1,6	1,5	1,9	1,5	1,6	1,1	1,9
Total en% des programmes cités	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 8
Type de programme – champ de la maîtrise d’œuvre (en % des programmes cités)

V. Activité globale et exercice de la maîtrise d’œuvre

dernier champ soit plus fréquemment assuré par les diplômés ayant acquis un certain nombre d’années d’expérience professionnelle. (cf. [graphique 5](#))

Champs d’activité professionnelle

Si la conception architecturale arrive en tête des activités citées (25,1%), suivie de son corollaire la gestion et le suivi de chantier (14,6%), l’ensemble des missions de maîtrise d’œuvre (conception architecturale, montage d’opérations, gestion et suivi de chantiers, expertise, contrôle et sécurité) recouvre 48,3% des champs d’activité. Puis viennent ensuite l’urbanisme et l’aménagement (10,6%), les études techniques (8%), l’assistance à la maîtrise d’ouvrage (8%) ainsi que l’activité de conseil (6,2%). (cf. [tableau 7](#))

Cette distribution vaut quels que soient le sexe ou les promotions considérés, bien que les femmes soient plus impliquées dans les domaines de l’urbanisme et de l’aménagement (12,9% contre 9,5% des hommes) et moins dans celui de la gestion et du suivi de chantier (11,5% contre 16%), Il semble également que ce

Type de programmes (champ de la maîtrise d’œuvre)

Les diplômés exerçant dans le champ de la maîtrise d’œuvre (63,3% des répondants), interviennent principalement dans les domaines de la **réhabilitation et de l’entretien de bâtiments** (17% des programmes cités), mais aussi dans la construction de **logements neufs individuels** (13,6%) et des **équipements publics hors logement** (13%). Viennent ensuite, les logements neufs collectifs (10,9%), les bâtiments industriels et commerciaux (9,4%) et la décoration et l’architecture intérieure (8,2%). (cf. [tableau 8](#))

On retrouve cette ventilation quels que soient le sexe ou les promotions considérées, bien qu’au delà des programmes énoncés ci-dessus, les femmes se tournent également vers l’aménagement urbain et le **paysage** (8,5% contre 5,6% des hommes). (cf. [graphique 6](#))

Les régions disposent évidemment d'un plus grand potentiel d'intervention des diplômés sur la maison individuelle (14,8 % des programmes cités contre 11 % en Ile-de-France), tandis que la décoration et l'architecture d'intérieur constituent 10,7 % des opérations en Ile-de-France.

Inscription au tableau de l'Ordre des architectes

69,1 % des diplômés exerçant dans le champ de la maîtrise d'œuvre sont inscrits au Tableau de l'Ordre des architectes (23 % déclarant ne pas y être enregistrés). Cette proportion est nettement moins importante pour les femmes (51,1 % contre 76,1 % des hommes), pour lesquelles

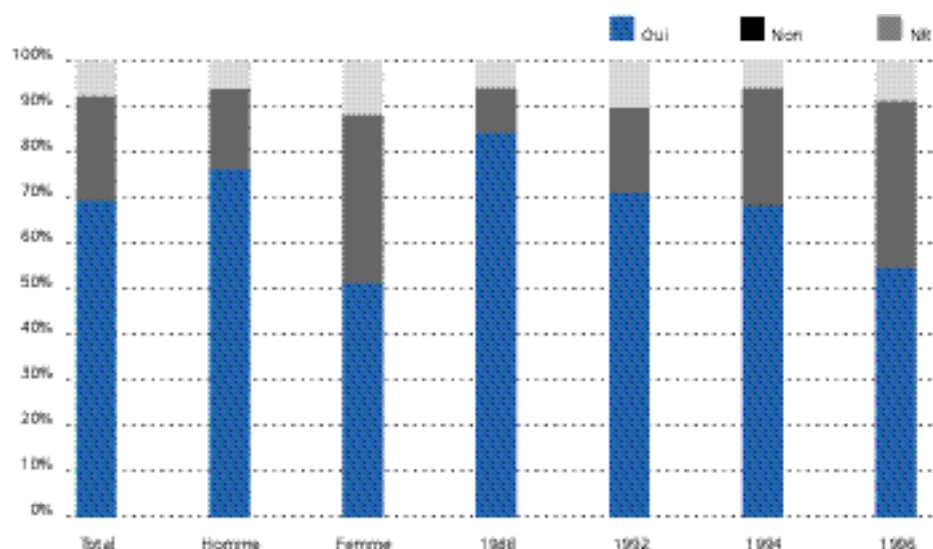
36,8 % ne sont pas inscrites (contre 17,6 % des hommes). (cf. [tableau 9](#))

L'inscription au Tableau est également conditionnée par l'ancienneté acquise au sein de la profession. Si 84 % des architectes sortis il y a 10ans (promotion 1988) ont accompli cette démarche, 70,9% de ceux de la promotion 1992 et 67,9% de celle de 1994 l'ont effectuée, Mais pour la plus jeune promotion (1996) ce taux chute à 54,5 %, plus d'un tiers (36,6 %) n'étant pas inscrits. (cf. [graphique 7](#))

En outre, les diplômés de province sont les moins enclins à opérer leur inscription auprès de l'Ordre des architectes puisque près d'un quart d'entre eux (25,1 %) ne satisfont pas à cette obligation contre 18,1 % en Ile-de-France.

Inscription à l'ordre des architectes	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Oui	69,1	76,1	51,1	84	70,9	67,9	54,5
Non	23	17,6	36,8	9,9	18,7	25,9	36,6
NR	7,9	6,3	12,1	6,1	10,4	6,3	8,9
Total en % des répondants	100	100	100	100	100	100	100

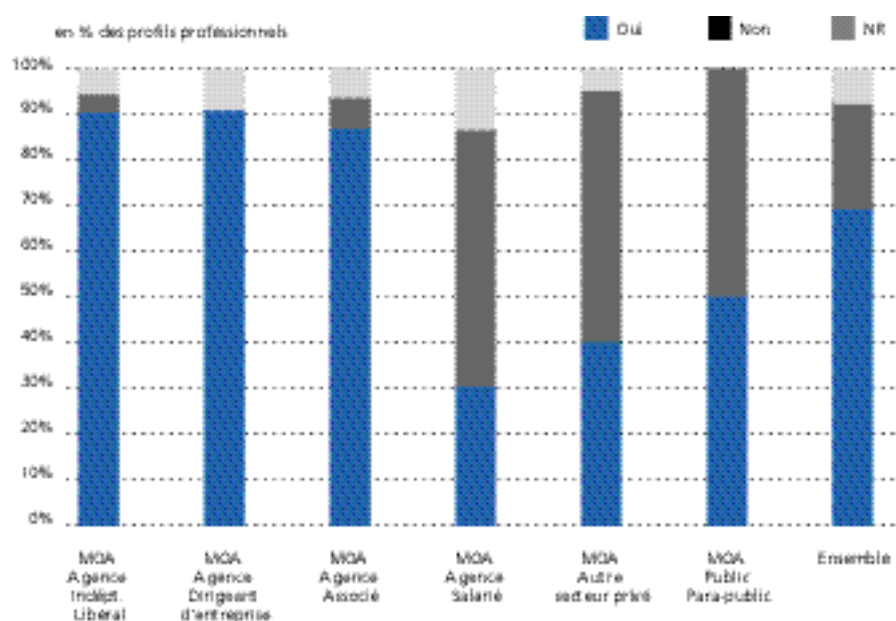
Tableau 9
Inscription au tableau de l'ordre des architectes (en% des répondants)



Graphique 7
Inscription au tableau de l'ordre des architectes selon le sexe et la promotion (en % des répondants)

Inscription à l'ordre des architectes	Total	Oui	Non	NR
MOA – Agence – Indépt./Libéral sans sal.	100	90,2	4	5,8
MOA – Agence – Dirigeant d'entreprise	100	90,7	–	9,3
MOA – Agence – Associé	100	86,7	6,7	6,7
MOA – Agence – Salarié ou vacataire	100	30,2	56,2	13,6
MOA – Autre secteur privé	100	40	55	5
MOA – Public/Para-public	100	50	50	0
Ensemble en % des profils professionnels	100	69,1	23	7,9

Tableau 10
Inscription des architectes au tableau de l'ordre (en % des profils professionnels)



Graphique 8
Inscription des architectes au tableau de l'ordre (en % des profils professionnels)

Près de 90 %, soit la très grande majorité des profils d'architectes indépendants, dirigeants d'entreprise ou associés, sont inscrits au Tableau de l'Ordre. Seuls 4 % des libéraux sans salarié et 6,7 % des associés semblent s'y soustraire. Les architectes salariés d'agence ne sont inscrits au Tableau que pour 30,2 % d'entre eux et plus de 50 % des architectes exerçant au sein d'autres structures (hors agence) ne sont pas inscrits. Notons toutefois que la moitié des architectes du

secteur public ou para-public sont inscrits au Tableau.
(cf. [tableau 10](#))
(cf. [graphique 8](#))

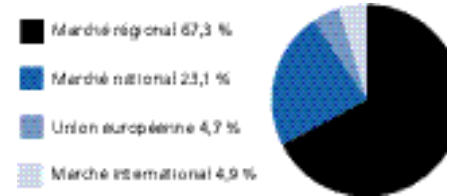
Marchés d'intervention de l'activité professionnelle

Plus des deux tiers des réponses émises à l'égard des marchés sur lesquels interviennent les diplômés (67,2 %) concernent un cadre strictement

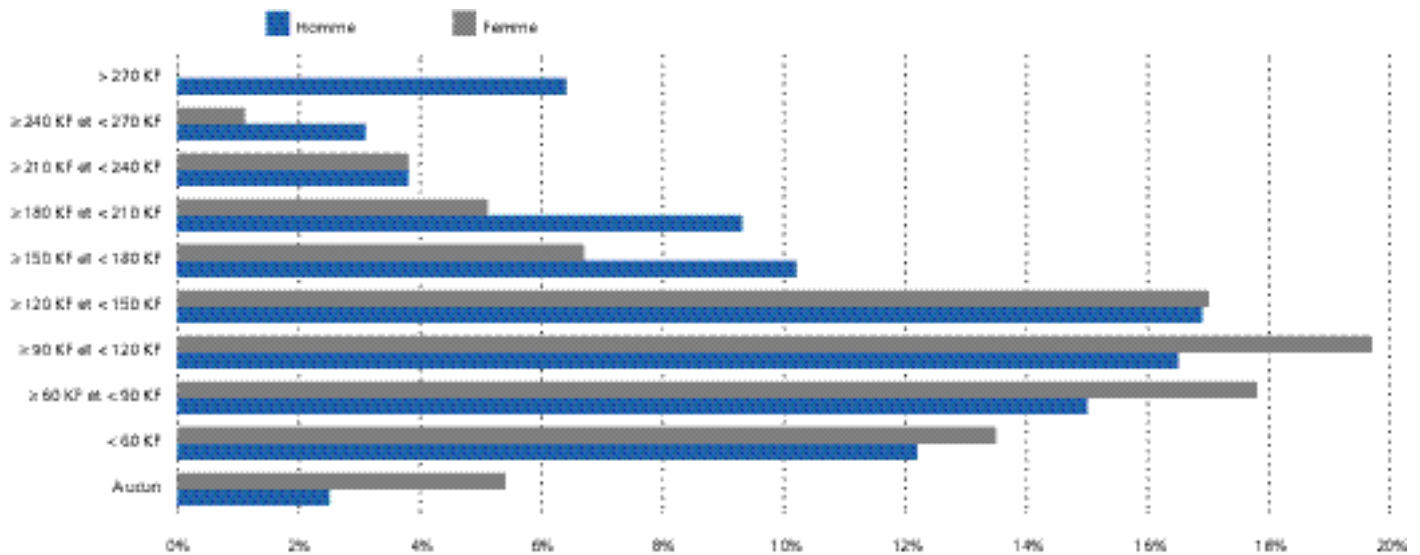
régional, 23,1 % abordant le marché national. Les marchés internationaux, que ce soient celui de l'Union européenne ou celui du reste du monde, sont couverts dans moins de 10% des cas (9,6 %). Seules 4,7 % des interventions s'opèrent sur celui de l'Union européenne et à peu près autant (4,9 %) sur le marché international (hors U.E.). (cf. [tableau 11](#))

régions), ceux de province se positionnant pour leur plus grande part (74,9 %) au sein d'un marché strictement régional. (cf. [graphique 9](#))

L'installation en Ile-de-France garantit probablement un accès plus favorable au marché national. C'est le cas de 34 % des diplômés franciliens (contre 17,4 % seulement en



Graphique 9
Marchés d'intervention
(en % des marchés cités)



Graphique 10
Revenus professionnels selon le sexe (salaires ou bénéfices nets avant impôts)

Revenus professionnels annuels selon les profils professionnels	Total	Aucun	< 60KF	≥ 60KF et < 90 KF	≥ 90 KF et < 120 KF	≥ 120 KF et < 150 KF	≥ 150 KF et < 180 KF	≥ 180 KF et < 210 KF	≥ 210 KF et < 240 KF	≥ 240 KF et < 270 KF	≥ 270 KF	NR
MOA – Agence – Indépt./Libéral sans sal.	100	2,9	18,5	21	18,1	13	5,8	5,4	4	1,1	5,4	4,7
MOA – Agence – Dirigeant d'entreprise	100	–	4,7	16,3	18,6	14	9,3	11,6	2,3	4,7	18,6	–
MOA – Agence – Associé	100	–	5	16,7	15	20	8,3	13,3	5	10	6,7	–
MOA – Agence – Salarié ou vacataire	100	0,6	5,6	17,3	21,6	23,5	13,6	9,3	3,7	1,9	0,6	2,5
MOA – Autre secteur privé	100	–	17,5	7,5	10	25	15	10	7,5	–	5	2,5
MOA – Public/Para-public	100	7,1	–	–	14,3	28,6	28,6	14,3	–	–	–	7,1
Autre activité – Agence	100	–	22,2	18,5	33,3	18,5	–	–	–	3,7	3,7	–
Autre activité – Autre secteur privé	100	–	5,8	17,5	15,5	20,4	12,6	13,6	5,8	2,9	4,9	1
Autre activité – Public/Para-public	100	–	7,3	14,6	17,1	28	11	8,5	3,7	4,9	–	4,9
Recherche d'emploi	100	25	19,4	16,7	9,7	2,8	1,4	1,4	1,4	–	–	22,2
Ensemble en % des profils professionnels	100	3,6	12,7	16,2	17,7	16,9	8,9	7,7	3,8	2,4	4	6,2

Tableau 13
Revenus professionnels annuels selon les profils professionnels (en % des profils professionnels)

Marché d'intervention de l'activité professionnelle	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Marché régional	67,2	67,5	66,6	70,2	62,3	65,8	68,4
Marché national	23,1	22,5	24,4	21,1	27	25	21,4
Union européenne	4,7	4,8	4,5	5	5,4	2,7	5,3
Marché international	4,9	5,2	4,5	3,7	5,4	6,5	4,9
Total en % des marchés cités	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 11
Marché d'intervention de l'activité professionnelle (en % des marchés cités)

Revenus professionnels annuels	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Aucun	3,6	2,5	5,4	3,1	3,4	3,8	4
< 60 000 F	12,7	12,2	13,5	8,4	14	10,3	17,4
≥ 60 000 F et < 90 000 F	16,2	15	17,8	12,2	14,5	18,4	19,7
≥ 90 000 F et < 120 000 F	17,7	16,5	19,7	12,9	15	23,2	20,7
≥ 120 000 F et < 150 000 F	16,9	16,9	17	15,7	16,9	17,8	17,4
≥ 150 000 F et < 180 000 F	8,9	10,2	6,7	10,5	13	7,6	5,4
≥ 180 000 F et < 210 000 F	7,7	9,3	5,1	11,9	8,7	7,6	3
≥ 210 000 F et < 240 000 F	3,8	3,8	3,8	7,7	3,9	2,7	0,7
≥ 240 000 F et < 270 000 F	2,4	3,1	1,1	3,8	3,4	1,1	1
≥ 270 000 F	4	6,4	-	9,4	2,4	2,2	1
NR	6,2	4	10	4,2	4,8	5,4	9,7
Total en % des répondants	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 12
Revenus professionnels annuels (en % des répondants)

VI. Revenus professionnels

Le revenu moyen annuel estimé (salaires et/ou bénéfices nets avant impôt) de l'ensemble de la population enquêtée se situe autour de 121 KF. Il croit bien évidemment en fonction de l'ancienneté de l'installation professionnelle avec 96,4 KF annuels pour la promotion 1996, 114,1 KF pour celle de 1994, 122,6 KF pour 1992 et 148,7 KF pour 1988.

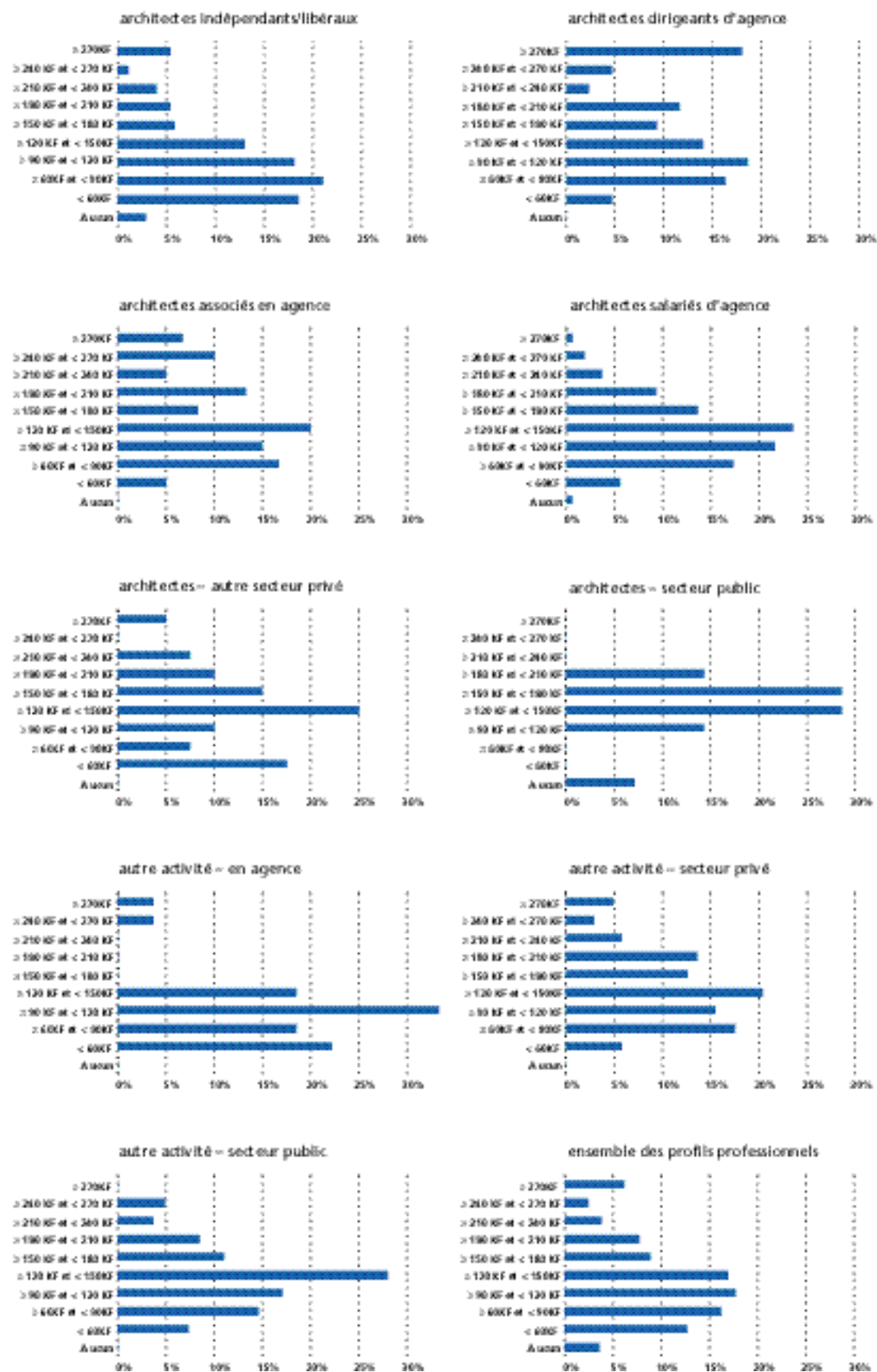
Plus des deux tiers (68,9%) des personnes interrogées ont vu leur revenu professionnel augmenter (34,6%) ou demeurer stable (34,3%) au cours des deux dernières années ; pour 18,2% d'entre eux celui-ci a régressé.

Si un peu moins d'un tiers des enquêtés (32,4%) se trouve en dessous de 90 KF annuel, 43,5% se situent dans la

tranche de 90 à 180 KF et 17,8% au delà. Plus des deux tiers (67%) des diplômés interrogés perçoivent des revenus professionnels annuels inférieurs à 150 KF et 26,7% d'entre eux disposent de revenus supérieurs à ce montant ; 3,6% des répondants ne touchent aucune rémunération et 4% reçoivent plus de 270 KF par an. (cf. [tableau 12](#))

Les hommes sont plus nombreux à se situer dans les classes supérieures de revenus : si 63,1% d'entre eux perçoivent un revenu inférieur à 150 KF (contre 73,3% des femmes), 32,9% d'entre eux sont positionnés au delà de 150 KF contre seulement 16,7% des femmes. (cf. [graphique 10](#))

On retrouvera des écarts comparables entre les générations de diplômés selon les promotions de sortie. Les femmes et la plus jeune des promotions (1996) constituent les



Graphique 11 Revenus professionnels selon les profils professionnels (en % du profil professionnels)

populations dont les revenus se concentrent autour de 100 KF annuels (revenus moyens annuels respectifs de 103,6 KF et 96,4 KF).

Près des trois-quarts des architectes indépendants en agence (28,2 % des répondants) perçoivent à titre d'honoraires des revenus professionnels annuels inférieurs à 150 KF (73,6 % contre 67 % de l'ensemble des diplômés) et 21,7 % disposent de revenus supérieurs à ce montant ; le pourcentage d'architectes indépendants touchant un revenu inférieur à 90 KF s'élève même à 42,4 % et seuls 15,9 % parviennent à atteindre plus de 180 KF. Leur revenu moyen annuel est de 111,4 KF. (cf. [tableau 13](#))

Les architectes à la tête d'une agence, chefs d'entreprise (4,4 % des répondants), ainsi que les associés (6,1 % des répondants), disposent de revenus plus conséquents. Plus de 43 % d'entre eux (respectivement 46,5 % et 43,3 %) dépassent 150 KF, et pour plus de 35 %, 180 KF, seul un quart des dirigeants d'entreprises (23,3 %) parvenant à plus de 240 KF. Le revenu moyen annuel des dirigeants d'entreprises est de 162,9 KF et celui des associés de 153,2 KF.

Les salariés travaillant en agence (16,6 % des répondants) ont une distribution des revenus plus resserrée. En effet, 58,6 % d'entre eux gagnent entre 90 et 180 KF, 68,5 % touchant même moins de 150 KF. En outre, près d'un salarié sur quatre (23,5 %) perçoit moins de 90 KF et seuls 15,4 % d'entre eux accèdent à plus de 180 KF par an. Leur revenu annuel moyen est de 127,5 KF.

Les architectes exerçant la maîtrise d'œuvre au sein d'autres structures du secteur privé (4,1 % des répondants) présentent également un éventail de salaires comparable.

En effet, 50 % d'entre eux se situent dans les mêmes classes de revenus comprises entre 90 et 180 KF et 40 % perçoivent entre 120 et 180 KF. Leur revenu moyen annuel est de 134,6 KF.

71,4 % des architectes, professionnels du secteur public ou para-public (1,4 % des répondants), ont des revenus compris entre 90 et 180 KF et 57,1 % appartiennent aux classes comprises entre 120 et 180 KF. Seuls 14,3 % d'entre eux parviennent à atteindre entre 180 et 210 KF annuels. Leur revenu moyen annuel est de 138,5 KF.

Les diplômés développant une autre activité en agence que celle de la maîtrise d'œuvre (2,8 % des répondants) ont dans leur très grande majorité (92,6 %) des revenus inférieurs à 150 KF. Près de la moitié (51,9 %) ont des revenus compris entre 60 et 120 KF et deux diplômés sur cinq (40,7 %) ont un revenu inférieur à 90 KF. Leur revenu moyen annuel est de 101,1 KF.

Trois diplômés sur cinq (59,2 %) exerçant une autre activité au sein du secteur privé, hors agences, (10,5 % des répondants) perçoivent moins de 150 KF. Près d'un diplômé sur deux (48,5 %) se situe dans les tranches de revenus comprises entre 90 et 180 KF et, si près d'un sur quatre (23,3 %) gagne moins de 90 KF, une même proportion (27,2 %) dépasse 180 KF annuels. Leur revenu moyen annuel est de 142,5 KF.

Si plus des deux tiers (67,1 %) des diplômés assurant une autre activité dans le secteur public ou para-public (8,4 % des répondants) déclarent moins de 150 KF de revenus annuels, 56,1 % reçoivent une rétribution comprise entre 90 et 180 KF et un peu plus d'un sur cinq (22 %) n'atteint pas 90 KF. Leur revenu moyen annuel est de 130,8 KF. (cf. [graphique 11](#))

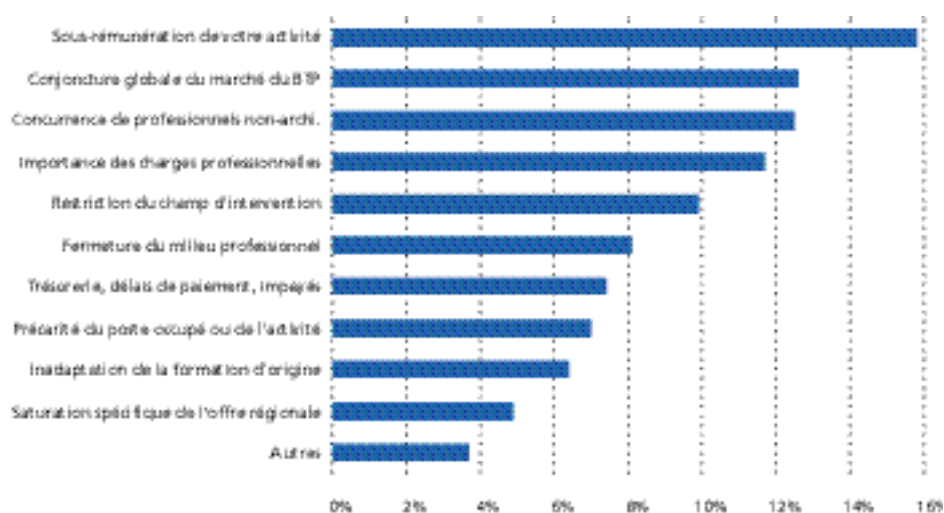
VII. Contraintes et bilan professionnels

Plus des trois quart (77,3 %) des diplômés estiment avoir connu une activité globale en croissance (50,1 %) voire stable (27,2 %) au cours des deux dernières années ; 10,3 % seulement considèrent celle-ci en régression. (cf. [tableau 14](#))

Parmi les contraintes les plus fréquemment citées apparaît en premier lieu la sous-rémunération de l'activité (15,8 % des contraintes exprimées), suivie de la conjoncture globale du marché du BTP (12,6 %), de la concurrence de professionnels non-architectes (12,5 %) et de l'importance des charges professionnelles (11,7 %). (cf. [graphique 12](#))

Contraintes professionnelles	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Conjoncture globale du marché du BTP	12,6	12,3	13,2	15,1	13,7	11,6	9,8
Saturation spécifique de l'offre régionale	4,9	5,1	4,4	6,9	4,3	4,3	3,6
Fermeture du milieu professionnel	8,1	8,2	8	7,3	8,2	8,7	8,6
Restriction du champ d'intervention	9,9	11,1	7,5	8,4	7,8	10,6	12,7
Concurrence de professionnels non-archi.	12,5	13,2	11	11,3	12,3	15,9	11,8
Sous-rémunération de votre activité	15,8	15,2	17	16,1	17	14	15,9
Importance des charges professionnelles	11,7	12,3	10,5	12,8	11,5	11,1	11
Trésorerie/délais de paiement/impayés	7,4	7,8	6,5	7,8	8,2	7,5	6,3
Inadaptation de la formation d'origine	6,4	5,5	8	4,5	7,2	5,8	8
Précarité du poste occupé ou de l'activité	7	5,6	9,9	5,1	6,3	7,7	9,1
Autres	3,7	3,7	3,8	4,8	3,7	2,9	3,2
Total en % des contraintes citées	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 14
Contraintes professionnelles (en % des contraintes citées)



Graphique 12
Contraintes professionnelles (en % des contraintes exprimées)

Par ailleurs, les architectes exerçant en agence semblent tirer un bilan plutôt positif de l'évolution de leur activité puisque celle-ci est jugée croissante dans plus de 50 % des cas, jugement porté par 63,4 % des indépendants libéraux voire par 79,1 % des dirigeants d'entreprise.

Pour 43,2 % des diplômés, la diversification des activités est jugée croissante, particulièrement en Ile-de-France (49,2 % contre 40,4 % en province), 33 % la percevant comme stable.

Près de la moitié des diplômés (45,4 %) estime leur position professionnelle stable, mais un diplômé sur cinq (19,8 %) la considère en précarité croissante. Ce jugement négatif semble partagé principalement par les architectes associés (26,7 % contre 45 % stable et 10 % en régression), mais aussi paradoxalement par un certain nombre de professionnels développant leur activité au sein du secteur public ou para-public (21,4 % contre 35,7 % stable et 35,7 % en régression).

VIII. Formation complémentaire et besoins de formation

Formation complémentaire suivie

Si près de la moitié des répondants (49,8 %) déclarent avoir suivi une formation complémentaire à leur diplôme d'architecte DPLG, 45,9 % n'ont pas reçu ce type de formation. Dans 73,6 % des cas, ces formations complémentaires sont essentiellement suivies postérieurement au diplôme DPLG.

Ces formations complémentaires sont suivies essentiellement dans le cadre d'un stage ou de la formation continue (42,2 %) ou encore au titre d'un 3^e cycle de l'enseignement supérieur (30,9 %). Notons également que 17,6 % des formations suivies par la promotion la plus jeune (1996) concerne un premier cycle de l'enseignement supérieur (contre près de 8 % seulement pour les autres promotions).

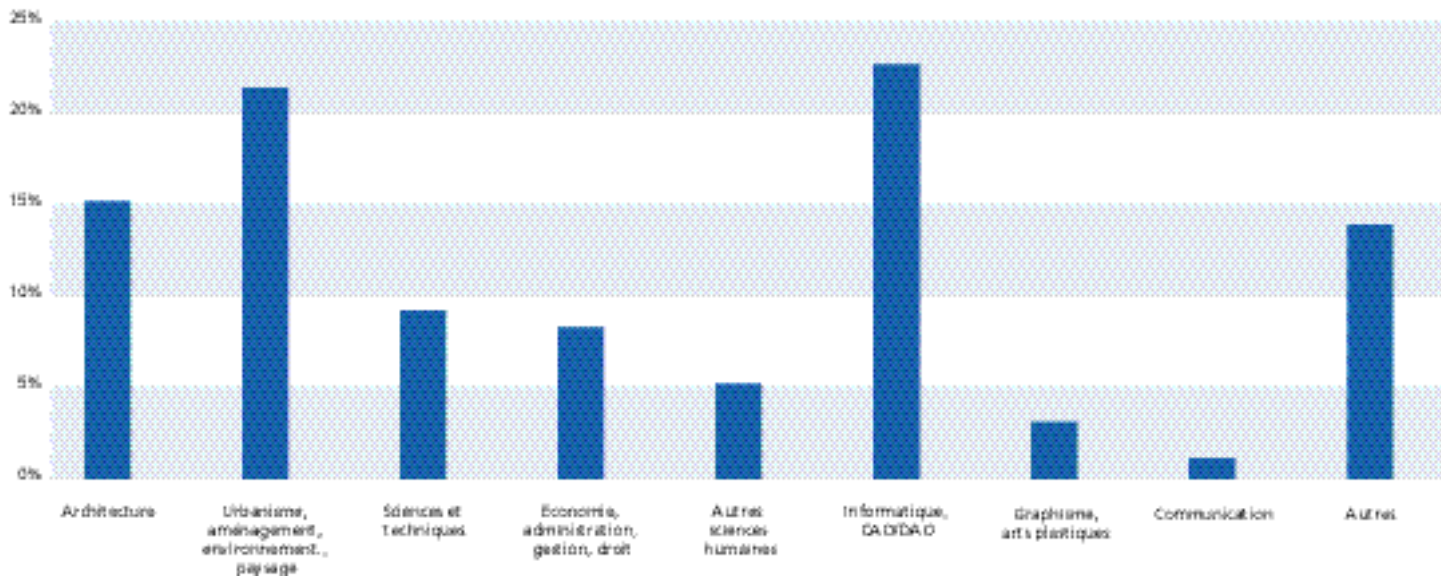
Thème de la formation complémentaire	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Architecture	15,2	14,8	15	13,3	18	10,6	18,2
Urbanisme, aménagement, enviro., pays.	21,4	18,4	25,4	21,1	21,1	24,8	19,9
Sciences et techniques	9,2	13,4	3,9	8,3	10,2	8	10,5
Économie, admin., gestion, droit	8,3	8,1	8,6	10,1	5,5	12,4	5,5
Autres sciences humaines	5,2	3,4	7,5	5,5	7	4,4	3,9
Informatique, CAO/DAO	22,7	21,8	23,9	22	20,3	26,5	22,7
Graphisme, arts plastiques	3,1	3,9	2,1	3,2	1,6	0,9	5,5
Communication	1,1	1,1	1,1	2,3	-	-	1,1
Autres	13,9	15,1	12,5	14,2	16,4	12,4	12,7
Total en % des formations citées	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 15
Thème de la formation complémentaire (en % des formations citées)

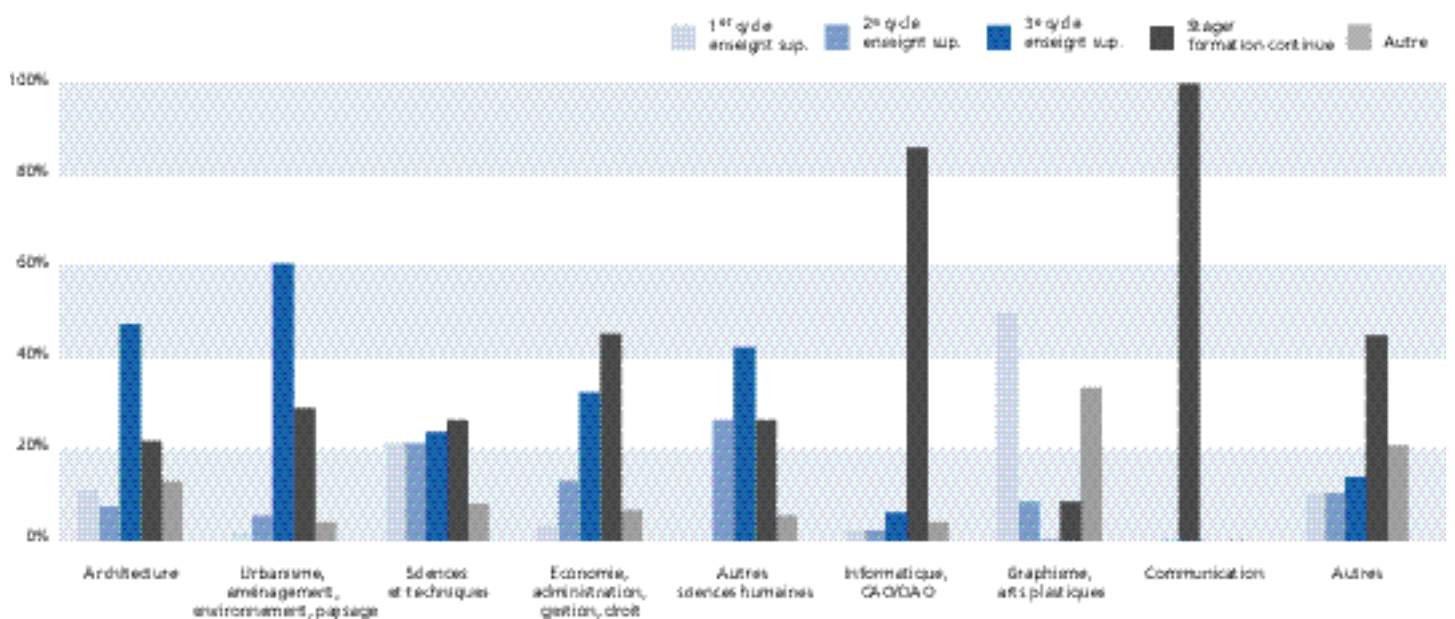
Les deux thèmes dominants de la formation complémentaire au diplôme DPLG concernent l'infomatique CAO/DAO, formulé dans 22,7 % des formations citées et l'urbanisme, l'aménagement, l'environnement et le paysage dans 21,4 % des cas. Vient ensuite l'architecture, citée avec 15,2 % des citations exprimées.

(cf. [tableau 15](#))

(cf. [graphique 13](#))



Graphique 13
Thème de la formation complémentaire (en % des formations citées)



Graphique 14
Niveau des formations complémentaires à impact important (en % des formations citées)

Niveau des formations complémentaires à impact important	Total	Enseignement supérieur			Stage/ Formation continue	Autre
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle		
Architecture	100	10,9	7,3	47,3	21,8	12,7
Urbanisme, aménagement, environmt., pays.	100	1,3	5,3	60,5	28,9	3,9
Sciences et techniques	100	21,1	21,1	23,7	26,3	7,9
Économie, administration, gestion, droit	100	3,2	12,9	32,3	45,2	6,5
Autres sciences humaines	100	–	26,3	42,1	26,3	5,3
Informatique, CAO/DAO	100	2	2	6	86	4
Graphisme, arts plastiques	100	50	8,3	–	8,3	33,3
Communication	100	–	–	–	100	–
Autres	100	10,3	10,3	13,8	44,8	20,7
Total en % des formations citées	100	7,7	8,7	28,9	45,5	9,2

Tableau 16
Niveau des formations complémentaires à impact important (en % des formations citées)

Domaine des compléments de formation	Total	Homme	Femme	1988	1992	1994	1996
Urbanisme, aménagement, environmt, paysage	13,9	14	13,5	15	12,9	12,8	14,2
Programmation et montage d'opérations	16,5	16,8	16	19,5	14,8	16,5	14,8
Gestion et suivi de chantiers	19,9	20,4	19	14,3	16,7	23,2	24,8
Techniques de construction, réhab., ent.	12	12,2	11,6	10,5	13,5	12,5	12
Économie, gestion, droit, management	15,7	16,4	14,7	16,4	16	15,5	15
Informatique, CAO/DAO, images de synth.	15,9	13,5	19,5	16,4	16	15,8	15,6
Communication	4,5	4,5	4,5	5,9	7,5	3	2,2
Autre	1,7	2,1	1,1	2	2,5	0,7	1,6
Total en % des domaines cités	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 17
Domaine des besoins des compléments de formation (en % des domaines cités)

L'impact de ces formations complémentaires sur l'insertion professionnelle est jugé important dans 63,2 % des cas, et cette appréciation est émise aussi bien par les hommes que les femmes et concerne toutes les promotions (à plus de 60 %).

Si l'on s'en tient uniquement aux formations jugées par les répondants comme ayant eu un impact important du point de vue de leur insertion professionnelle, 45,5 % de ces formations sont accomplies au titre d'un stage ou de la formation continue et 28,9 % dans le cadre d'un 3^e cycle de l'enseignement supérieur. (cf. **tableau 16**)

Les formations accomplies dans le cadre d'un stage ou de la formation continue concernent essentiellement

celles relatives à la communication (dans 100 % des cas), l'informatique CAO/DAO (86 %) et l'économie, administration, gestion, droit (45,2 %). Les formations relevant d'un 3^e cycle de l'enseignement supérieur touchent principalement aux domaines de l'urbanisme et de l'aménagement (60,5 % des cas), de l'architecture (47,3 %) et des sciences humaines (42,1 %). (cf. **graphique 14**)

Besoins et domaines de compléments de formation nécessaires

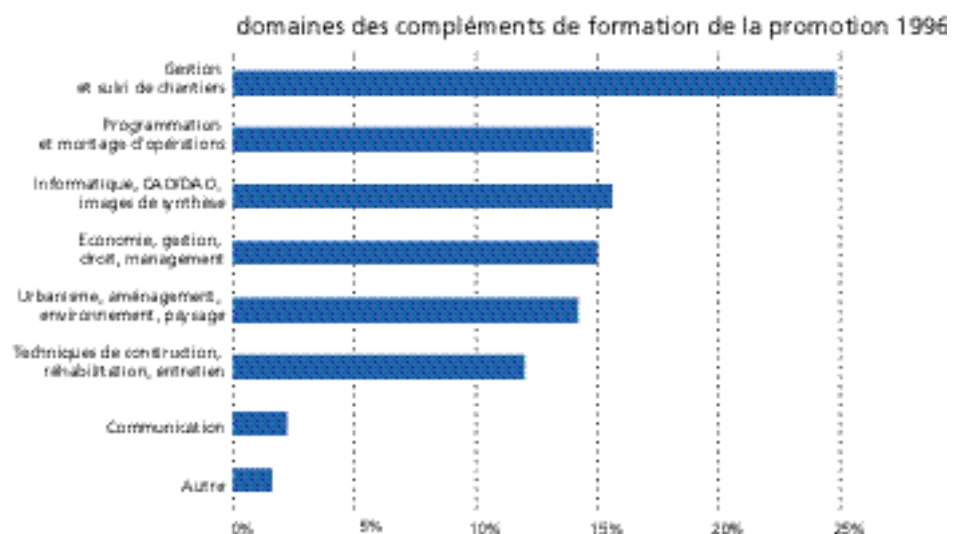
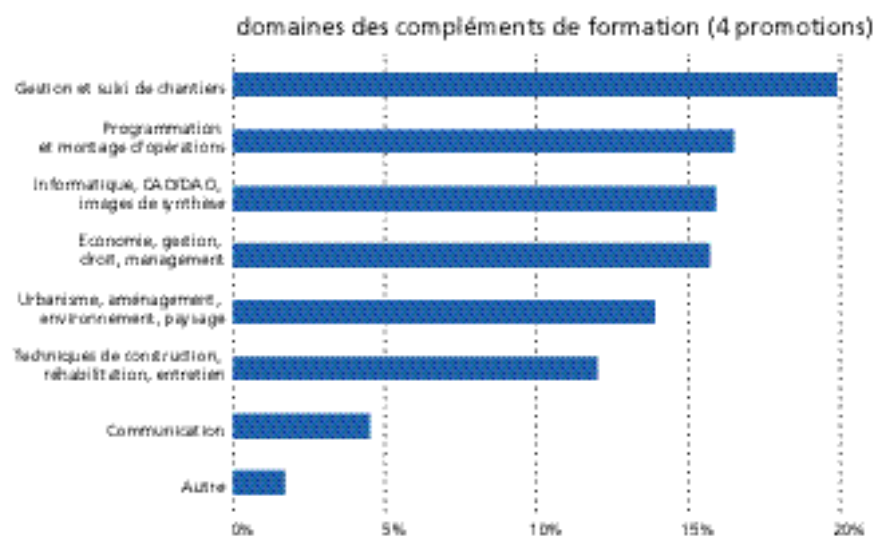
86 % des enquêtés expriment un besoin de compléments de formation après leur engagement dans la vie active. Les dominantes constituées par la gestion et le suivi de

chantier (19,9 %) et la programmation et le montage d'opérations (16,5 %) semblent indiquer que la formation initiale est ressentie comme étant trop en retrait de l'exercice concret de la profession d'architecte. Viennent ensuite l'informatique CAO/DAO (15,9 %) et l'économie, la gestion et le droit

(15,7 %). Les femmes ressentent pour leur part plus de besoins dans les domaines de l'informatique (19,5 % des formations citées) et de la gestion et du suivi de chantier (19 %) tandis que les hommes soulignent majoritairement ce dernier domaine (20,4 %).

(cf. [tableau 17](#))

(cf. [graphique 15](#))



Graphique 15

Domaines des besoins de compléments de formation (en % des domaines cités)

Les données clefs de l'enquête 1998

Sur les 22 établissements 16 écoles d'architecture ont participé à l'opération d'enquête en 1998, qui représentaient une population à interroger de 2 568 diplômés français issus des 4 promotions (1996, 1994, 1992 et 1988), soit 63,3 % des diplômés DPLG de l'ensemble des écoles.

2 288 questionnaires ont été adressés, c'est-à-dire à 89,1 % des diplômés faisant l'objet de l'enquête. 977 diplômés ont répondu à l'opération d'enquête, soit un taux de réponse de 42,7 % des personnes interrogées.

I. Activité principale

63,3 % des diplômés occupent une fonction de maîtrise d'œuvre architecturale au titre de leur activité principale et 23 % exercent une autre activité. Les personnes se déclarant en situation de recherche d'un emploi représentent 7,4 %.

L'agence d'architecture demeure le principal lieu d'exercice des jeunes architectes (62,8 %), mais les autres entreprises du secteur privé (17 %) et le secteur public ou para-public (11,2 %) constituent également des structures privilégiées.

En outre, près d'un diplômé sur cinq (19,8 %) déclare exercer une activité complémentaire à son

activité principale. 52,3 % des personnes dans cette situation le font par choix personnel. Les motifs économiques ne sont exprimés que par 30,6 % d'entre elles.

II. Activité globale et exercice de la maîtrise d'œuvre

Si la conception architecturale arrive en tête des activités citées (25,1 %), suivie de son corollaire la gestion et le suivi de chantier (14,6 %), l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre recouvre 48,3 % des champs d'activité. Puis viennent ensuite l'urbanisme et l'aménagement (10,6 %), les études techniques (8 %), l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (8 %) ainsi que l'activité de conseil (6,2 %). Viennent ensuite l'urbanisme et l'aménagement (10,6 %), les études techniques (8 %), l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (8 %) ainsi que l'activité de conseil (6,2 %).

69,1 % des diplômés exerçant dans le champ de la maîtrise d'œuvre (63,3 % des répondants) sont inscrits au Tableau de l'Ordre des architectes (23 % déclarant ne pas y être enregistrés). Ils interviennent principalement dans les domaines de la réhabilitation et de l'entretien de bâtiments (17 % des programmes cités), mais aussi dans la construction de logements neufs

individuels (13,6 %) et des équipements publics hors logement (13 %).

III. Revenus professionnels

Le revenu moyen annuel estimé (salaires et/ou bénéfices nets avant impôt) de l'ensemble de la population enquêtée se situe autour de 121 000 F.

Si un peu moins d'un tiers des enquêtés (32,4 %) se trouve en dessous de 90 KF annuel, 43,5 % se situent dans la tranche 90 à 180 KF et 17,8 % au delà.

IV. Besoins et domaines de compléments de formation nécessaires

86 % des enquêtés expriment un besoin de compléments de formation après leur engagement dans la vie active. Les dominantes constituées par la gestion et le suivi de chantier (19,9 %) et la programmation et le montage d'opérations (16,5 %) semblent indiquer que la formation initiale est ressentie comme étant trop en retrait de l'exercice concret de la profession d'architecte. Viennent ensuite l'informatique CAO/DAO (15,9 %) et l'économie, la gestion et le droit (15,7 %).